

## **Concours Master Thief sur You Tube (« Concours »)**

Ce Concours est organisé et promu par :

**Square Enix Limited**, enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro **01840186** (« **Square Enix Europe** », « **Nous** », « **Notre** », « **Nos** »), ayant son siège social à :

Wimbledon Bridge House

1 Hartfield Road

Londres SW19 3RU

Royaume-Uni

Le Concours est ouvert du **24 mars** 2014 au **24 avril** 2014 aux titulaires d'un compte d'utilisateur You Tube actif (« **Votre Compte You Tube** ») domiciliés au Royaume-Uni, en Allemagne, en France et en Espagne. Les Participants domiciliés en Espagne et en France doivent se reporter aux Dispositions spécifiques complémentaires de ce Règlement pertinentes pour leur pays de résidence.

**VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CE RÈGLEMENT (« Règlement »)**. En soumettant une participation au Concours, vous reconnaissez accepter et être lié par ce Règlement et les conditions de toute politique auxquelles ce Règlement se réfère. Nous nous réservons le droit d'annuler ou d'amender le Concours à tout moment si nous le jugeons nécessaire et/ou si des circonstances indépendantes de notre volonté se présentent.

### **Conditions de participation**

Les Participants doivent être en possession d'un Compte You Tube actif et avoir accès à une connexion Internet et à un navigateur Web en état de fonctionner afin de pouvoir participer. Les Participants supporteront tous les coûts associés à la connexion Internet et tous les frais associés à l'ouverture d'un Compte You Tube. Les Participants doivent s'assurer que leurs données de contact sont correctes au moment de l'ouverture d'un compte You Tube, pendant et après la soumission de leur participation. Les Participants doivent respecter les clauses et conditions d'utilisation de You Tube qui s'appliqueront à toutes les vidéos téléchargées.

Les Participants doivent résider en permanence au **Royaume-Uni**, en **Allemagne**, en **France**, ou en **Espagne**. Les Participants doivent être âgés d'au moins 18 ans pour participer au Concours. Le Concours n'est pas ouvert aux employés, directeurs ou autres cadres de Square Enix Europe, Eidos Montreal ou leurs filiales, agents, partenaires médiatiques et fournisseurs respectifs.

### **Modalités de participation**

Les Participants doivent charger une vidéo sur You Tube en utilisant des séquences d'alimentation

directe de Thief (cette vidéo peut être une alimentation directe brute bien qu'il soit possible d'effectuer le montage à partir de séquences directes générées par l'utilisateur et que des effets de post-traitement soient également permis) qui ont été empruntées à une version quelconque de Thief (PC, PS4, Xbox One, PS3 ou Xbox 360) dans les catégories suivantes :

1. Le plus créatif Master Thief (p. ex. la séquence la plus intelligente / impressionnante des actions de jeu)
2. La meilleure vidéo (c.-à-d. la plus inventive / amusante / fascinante / etc.)

Les vidéos doivent inclure le titre « The Master Thief Competition » (Concours Master Thief).

Vous avez le droit de participer autant de fois que vous le souhaitez. Toutes les participations doivent être chargées sur les propres chaînes You Tube des Participants. Les Participants ont le droit d'obtenir une visibilité maximale de leurs vidéos en utilisant Twitter, Facebook, les forums Eidos-Montreal, etc. Les Participants sont encouragés à ajouter un lien à leur participation dans une réponse à la vidéo originale annonçant le Concours qui est hébergée sur le Yogcast ([www.yogcast.com](http://www.yogcast.com)).

### **Prix**

Nous récompenserons un gagnant de chaque catégorie (« Gagnant ») en lui remettant un PC de jeux AMD (deux Prix en tout) (valeur approximative £ 2,000 chaque).

### **Durée de participation**

Du **24 mars** 2014 à 14h00 GMT /15h00 EU au **24 avril** 2014 à 14h00 GMT / 15h00 EU.

### **Sélection des Gagnants**

L'équipe d'Eidos-Montreal évaluera les participations et les Gagnants seront les Participants qui auront chargé les vidéos sélectionnées par Eidos-Montreal dans la catégorie de leur choix.

Le Gagnant sera proclamé sur le [blog](#) Thief d'Eidos-Montreal le mercredi 7 mai (« **Date de proclamation** »). Après sa proclamation, le Gagnant sera contacté par e-mail via le compte e-mail associé à son compte You Tube et il sera prié de fournir son adresse e-mail et/ou des informations d'envoi afin de recevoir son Prix.

Un Gagnant qui n'est pas contacté dans les deux semaines suivant la Date de proclamation doit envoyer un e-mail à [marketingPR@eidosmontreal.com](mailto:marketingPR@eidosmontreal.com). S'il ne nous contacte pas dans les quatre semaines suivant la Date de proclamation, le Gagnant perdra son Prix. Nous nous réservons le droit de réattribuer un Prix non réclamé. Aucune somme d'argent ne sera remise en remplacement du Prix.

### **Contenus inappropriés**

Les juges rejeteront des participations contenant des éléments obscènes, vulgaires, discriminatoires ou autrement offensants et/ou un matériel plagié ou faisant l'objet d'un droit d'auteur de tiers. Les participations qui enfreignent un droit d'auteur/une propriété intellectuelle de tiers, un crédit personnel, la vie privée, sont contraires à l'ordre public et/ou la moralité, sont jugées catégoriquement aberrantes par rapport au thème établi, ne contiennent pas toutes les informations requises et présentent des informations erronées, peuvent être sujettes à une disqualification. Square Enix Europe se réserve le droit de déterminer si un matériel convient ou non pour une présentation au public.

### **Données**

**Nous n'utiliserons vos informations personnelles que pour administrer le Concours, mais nous pourrions utiliser les noms de gagnants à des fins de publicité promotionnelle.** Par sa participation au Concours, le Participant donne son accord pour que l'Organisateur utilise son nom s'il est le Gagnant.

**La liste de toutes les Participations sera supprimée six mois après la date du tirage de la Participation gagnante.**

**Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, tout participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression et d'opposition des données personnelles le concernant, en écrivant à l'Organisateur.**

### **Dispositions spécifiques complémentaires**

#### **Concursantes residentes en ESPAÑA:**

El nombre del Ganador será enviado a cualquiera que lo solicite en un plazo de tres (3) meses de la Fecha tope y al participar en el Concurso por el presente usted acuerda que el Promotor tendrá permiso para hacerlo así si usted es el ganador. Las solicitudes de esta índole deben enviarse a: [info@square-enix.com](mailto:info@square-enix.com).

#### **Participants résidant en FRANCE:**

**Conditions de participation:** Les Participants résidant en France doivent être âgés d'au moins 18 ans pour participer au Concours.

**Frais:** Sur demande adressée à Square Enix SARL, 101-109 rue Jean Jaurès, 92300 Levallois, France, tout Participant pourra être remboursé des frais de connexion supportés pour participer au Concours, sur une base forfaitaire de 1 euro, sauf s'il ne paie pas de frais de connexion liés à la durée de ses communications (titulaires d'un abonnement illimité, etc.), ainsi que des frais d'envoi de ladite demande sur la base forfaitaire du prix du timbre pour une lettre simple depuis la France

métropolitaine. La demande doit être accompagnée des noms, adresse et RIB du Participant, une copie de la première page du contrat d'accès à Internet doit être jointe, et le nom du Concours doit être indiqué (« The Master Thief Competition »). La demande de remboursement doit être envoyée au plus tard dans les quatre semaines suivant la Date de proclamation, et est limitée à une demande par foyer (même nom et/ou même adresse électronique).

**Gagnants\_:** le nom du Gagnant sera adressé à tout Participant, sur demande adressée à [info@square-enix.com](mailto:info@square-enix.com) dans un délai de trois (3) mois suivant la Date de proclamation et, par sa participation au Concours, le Participant donne son accord pour que l'Organisateur indique son nom s'il est le Gagnant.

**Règlement\_:** le présent règlement est déposé à l'étude de Maître [X], huissier de justice, située [Address]. Il est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande à cette adresse.

### **LIMITATION DE RESPONSABILITÉ ET INDEMNISATION**

**DANS LA LIMITE AUTORISÉE PAR LA LOI, SQUARE ENIX EUROPE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ CONCERNANT TOUTE PARTICIPATION SOUMISE AU CONCOURS QUI ENFREINT LE DROIT D'AUTEUR OU LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'UN TIERS. VOUS GARANTISSEZ ET ACCEPTEZ QUE VOTRE PARTICIPATION CONTIENNE UNE ŒUVRE ENTIÈREMENT RÉALISÉE PAR VOUS ET QUI N'ENFREIGNE PAS OU N'INTERFÈRE PAS AVEC UN DROIT D'AUTEUR OU AVEC D'AUTRES DROITS DE TIERS ET VOUS ACCEPTEZ D'INDEMNISER SQUARE ENIX EUROPE EN CAS DE PERTE DÉCOULANT DE TOUTE INFRACTION À VOTRE GARANTIE.**

### **Droit applicable**

Le présent Règlement et tous les litiges qui en découlent seront régis et interprétés conformément aux lois de l'Angleterre et du Pays de Galles.